

SÉCURISER ET DÉVELOPPER LA RELATION ENTRE EMPLOYEUR ET SALARIÉS

PUBLIC

> CHEF D'ENTREPRISE EMPLOYEUR DE MAIN-D'ŒUVRE (MÊME AVEC UN SEUL SALARIÉ) OU QUI VA BIENTÔT LE DEVENIR

OBJECTIFS

> Permettre aux participants de professionnaliser le management interne pour :

- Motiver, fidéliser ses salariés
- Sécuriser son entreprise face aux contraintes et contrôles.

CONTENU

- > Axe management
 - Apprendre pour chaque stagiaire à définir et fixer des objectifs ,
 - Savoir transmettre une consigne, développer la délégation ,
 - Gérer les priorités, planifier,
 - Faciliter le recrutement de nouveaux salariés
 - Développer des compétences en communication, interpersonnelle : écoute active, gestion des émotions, techniques d'entretiens.
- > Axe droit du travail : être en conformité avec les nouvelles lois
 - Les différents contrats de travail (CDI, CDD), la période d'essai, les motifs de recours au CDD, les clauses obligatoires du contrat,
 - La durée du travail, (les heures supplémentaires, le travail à temps partiel, l'aménagement du temps de travail...),
 - Le partage de la main d'œuvre, (mise à disposition, pluralité de contrats, le groupement d'employeurs),
 - La rupture du contrat de travail.

PÉDAGOGIE

- > Comprendre l'intérêt et les gains d'être en conformité avec le droit du travail.
- > Utiliser les outils de ressources humaines pour développer son entreprise.
- > Avoir les moyens de mettre en œuvre un management adapté, efficace et durable.

INFOS PRATIQUES

> 2 JOURS RÉPARTIS SUR 2 SEMAINES



À SAVOIR

OPCO

> Prise en charge possible, vous renseigner auprès de votre organisme de formation



Contactez votre agence ou RDV sur notre site web pour tout renseignement.

www.cerfrance-garonne-et-tarn.fr